

Athénée Royal René Magritte

Lessines

Projet d'établissement



Table des matières

1. Introduction	2
2. Offre d'enseignement à l'Athénée Royal René Magritte .	3
2.1. Section fondamentale - enseignement maternel et primaire	3
2.1.1. Implantation du Chemin d'Ath : ☎ 068/33.45.51	3
2.1.2. Implantation du Chemin de Papignies : ☎ 068/33.45.51	3
2.1.3. Implantation de la Rue François Watterman : ☎ 068/33.45.51	3
2.2. Section secondaire	3
2.2.1. Implantation de la Rue François Watterman : ☎ 068/33.45.51	4
2.2.1.1. Premier degré commun et différencié	4
2.2.1.2. Deuxième et troisième degrés - Enseignement général	4
2.2.2. Implantation de l'Ancien Chemin d'Ollignies : ☎ 068/33.45.51	4
2.2.2.1. Deuxième degré - Enseignement technique et professionnel de qualification	4
2.2.2.2. Troisième degré - Enseignement technique et professionnel de qualification	4
3. Présentation des axes du projet d'établissement	5
3.1. Premier axe: aider l'élève à construire son autonomie et à développer son esprit critique	6
3.2. Deuxième axe : optimiser la communication entre les élèves, enseignants et parents	10
3.3. Troisième axe: veiller à la continuité pédagogique de la première maternelle à la sixième secondaire	13
3.4. Quatrième axe : valoriser les filières qualifiantes	19
3.5. Cinquième axe: sensibiliser l'adulte de demain a la problématique environnementale	23
3.6. Sixième axe: ouvrir à la culture, au monde extérieur et à la valorisation du patrimoine	24

1. Introduction

L'Athénée Royal René Magritte de Lessines est né de la fusion de deux établissements d'enseignement officiel organisant d'une part de l'enseignement qualifiant et d'autre part de l'enseignement général. Notre école se veut un élément de cohésion et de respect mutuel entre les différentes formes d'enseignement.

Lessines est située dans la vallée de la Dendre, à égale distance de Bruxelles et de Lille.

La ville abrite l'un des derniers témoins de site hospitalier autarcique complet : L'Hôpital Notre-Dame à la Rose, fondé en 1242 par Alix de Rosoit, veuve d'Arnould IV d'Audenaerde, grand bailli de Flandres.

Cité « des Cayoteux », Lessines compte encore aujourd'hui deux carrières de porphyre en activité.

Lessines a également vu naître des personnalités culturelles célèbres dans le monde entier, René Magritte et Paul Scutenaire.

Notre population scolaire est composée, à la fois, d'enfants et adolescents lessinois et d'enfants et d'adolescents issus d'un milieu plus rural (Bois-de-Lessines, Deux-Acren, Ghoy, Ogy, Ollignies, Ellezelles, Flobecq). De plus, des francophones de Renaix ou de Grammont, voire des néerlandophones de ces mêmes villes, viennent aussi accomplir leurs études à l'Athénée.

De la richesse des présences conjuguées de ces jeunes d'origines variées, l'Athénée Royal René Magritte fait le terreau d'une société nouvelle, ouverte et tolérante.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, les deux sites Rue François Watterman (RW) et Ancien Chemin d'Ollignies (ACO) conservent leur spécificité et entendent faire de nos élèves des citoyens capables de s'adapter le mieux possible aux divers défis auxquels ils devront faire face: études supérieures mais aussi exercice d'un métier hautement qualifié.

2. Offre d'enseignement à l'Athénée Royal René Magritte

2.1. Section fondamentale - enseignement maternel et primaire

Garderie du matin de 6h30 à 8h00 au Chemin d'Ath (section maternelle).

Garderie du matin de 7h30 à 8h00 au Chemin de Papignies.

Garderie du soir à partir de 15h30 jusque 18h00 au Chemin de Papignies.

Garderie du mercredi à partir de 12h05 jusque 18h00 au Chemin de Papignies.

Horaire des cours : de 8h30 à 12h05 et de 13h35 à 15h30.

2.1.1. Implantation du Chemin d'Ath : ☎ 068/33.45.51

Section maternelle :

- 1^{ère} maternelle: un enseignant
- 2^{ème} maternelle: un enseignant

2.1.2. Implantation du Chemin de Papignies : ☎ 068/33.45.51

En fonction du nombre d'élèves en 2^{ème} et 3^{ème} maternelles, une classe de 3^{ème} maternelle est organisée seule avec un enseignant ou bien une classe de 2^{ème} et 3^{ème} maternelles est organisée avec un enseignant. La section primaire organise des cours de la 1^{ère} à la 3^{ème} année avec un enseignant par année. En fonction du nombre d'élèves en 1^{ère} et 2^{ème} années, une classe de P1/P2 est organisée avec un seul titulaire.

2.1.3. Implantation de la Rue François Watterman : ☎ 068/33.45.51

C'est une section primaire qui organise des cours de la 4^{ème} à la 6^{ème} année avec un enseignant par année. En fonction du nombre d'élèves en 3^{ème} et 4^{ème} années, une classe de P3/P4 est organisée avec un seul titulaire.

2.2. Section secondaire

Les élèves sont accueillis à partir de 7h50 et une étude du soir est organisée jusque 16h50.

Horaire des cours: de 8h20 à 12h45 et de 13h30 jusqu'au plus tard 16h00 (premier degré) -16h50 (deuxième et troisième degrés).

2.2.1. Implantation de la Rue François Watterman : ☎ 068/33.45.51

2.2.1.1. Premier degré commun et différencié

Organisation des classes de 1^{ère} et 2^{ème} années communes, de 1^{ère} et 2^{ème} années différenciées et de 2^{ème} année supplémentaire.

2.2.1.2. Deuxième et troisième degrés - Enseignement général

Options et activités complémentaires :

- Latin
- Langues modernes (néerlandais, anglais, allemand et espagnol)
- Mathématiques (tous niveaux)
- Sciences (3 heures ou 5 heures)
- Pratique de laboratoire
- Sciences économiques
- Sciences sociales
- Histoire (3^e degré)
- Education physique (2^e degré)

2.2.2. Implantation de l'Ancien Chemin d'Ollignies : ☎ 068/33.45.51

2.2.2.1. Deuxième degré - Enseignement technique et professionnel de qualification

Techniques sciences (3-4 TQ)

Mécanique polyvalente (3-4 P)

2.2.2.2. Troisième degré - Enseignement technique et professionnel de qualification

Assistant(e) pharmaceutico-technique (5-6 TQ)

Optique (5-6 TQ)

Opticien(ne) (7 TQ)

Mécanicien(ne) d'entretien (5-6 P)

3. Présentation des axes du projet d'établissement

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre, en collaboration avec l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'école pour réaliser au mieux les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et secondaire reprises dans le décret « Missions » du 24 juillet 1997.

C'est ainsi que dans notre école d'enseignement fondamental, secondaire général, technique, professionnel située en ville, nous mettons en œuvre de multiples actions destinées à privilégier, sous différentes facettes, les valeurs prônées par le projet éducatif et pédagogique de la Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Démocratie, objectivité, tolérance, respect de l'autre et de ses convictions les plus intimes, sont les valeurs sur lesquelles s'appuie notre enseignement.

Constitution d'équipes éducatives, ouverture de l'école vers l'extérieur, création des conditions d'un apprentissage le meilleur possible, développement des compétences et des savoirs, évaluation... font partie des pratiques utilisées pour y parvenir. Ces démarches concrètes menées durant toute l'année scolaire forment un faisceau dans lequel l'élève sera le sujet privilégié.

Ce faisceau regroupe les grandes orientations, axes, priorités propres à l'école qui, en tenant compte des caractéristiques, des besoins, des aspirations des élèves, de leurs parents et de l'environnement global, peuvent se réaliser en:

- aidant l'élève à construire son autonomie et à développer son esprit critique et sa confiance en soi
- optimisant la communication et les échanges internes et externes
- veillant à la continuité pédagogique de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} secondaire
- valorisant les filières qualifiantes
- sensibilisant l'adulte de demain à la problématique environnementale
- ouvrant à la culture, au monde extérieur et à la valorisation du patrimoine.
- sensibilisant le jeune et ses parents au harcèlement scolaire et au cyber-harcèlement

3.1. Premier axe: aider l'élève à construire son autonomie et à développer son esprit critique

L'un des buts de l'enseignement dispensé à l'Athénée Royal Magritte de Lessines est de guider les élèves vers plus d'autonomie, c'est-à-dire la capacité à gérer seul son existence, de manière libre et responsable.

Il s'agit d'amener l'élève à pouvoir prendre des décisions individuelles réfléchies qui engagent sa responsabilité vis-à-vis de lui-même et de la communauté dans laquelle il évolue.

Une telle autonomie ne s'improvise pas. Elle est le résultat d'un apprentissage progressif qui prend en compte la maturation de chaque enfant.

Chacun des axes du projet de l'école participe à cette autonomisation de l'individu.

Pour y arriver et de manière plus spécifique, la communauté éducative se dote d'outils pratiques, de fascicules et de tests objectifs permettant de générer une image globale de l'élève et permettant des actions rapides et coordonnées :

- connaissance de soi
- gestion du stress et des angoisses face au travail
- adaptation de méthodes de travail spécifiques à chaque cours
- optimisation de son organisation face aux études
- optimisation de l'apprentissage de chaque enfant par la connaissance de son mode de communication dominant (visuel, auditif, kinesthésique, cérébral)
- adaptation des méthodes de travail en fonction des élèves souffrant de troubles de l'apprentissage

Le jeune devient acteur de sa formation :

a) en participant à l'organisation de sorties scolaires

Dès la maternelle, par degré, organisation, avec les élèves d'une sortie ou d'un séjour :

- par option ;

- trois jours de classe de mer ou classe verte pour les élèves de 1^{re} secondaire
- deux jours de découvertes scientifiques pour les élèves de 2^e secondaire
- une semaine d'immersion linguistique et culturelle en Grande Bretagne pour tous les élèves de 5^{ème} année secondaire générale avec l'obtention d'un certificat homologué par le British Council ;
- le voyage des rhétos organisé par eux-mêmes.

b) en le responsabilisant

- collaboration avec l'ASBL APPER pour l'organisation de cours de sécurité routière ;
- participation au conseil communal des enfants de la ville ;
- création et gestion d'une bibliothèque scolaire ;
- aménagement des différentes cours de récréation en plusieurs zones (lecture, calme, sportive...) afin de lutter contre la violence. Chaque semaine, discussion à visée philosophique pour un débriefing ;
- sensibilisation des élèves, en partenariat avec l'ensemble des membres du personnel, à la gestion des déchets depuis le tri jusqu'à l'évacuation dans le container adéquat ;
- création et gestion de divers clubs (échecs, musique, théâtre, chant, danse, jeux de société,... selon les motivations des élèves et sur base de volontariat).

c) en participant à la vie démocratique à l'école

- mise en place d'une boîte à idées/suggestions, gérée par les délégués, pour l'amélioration de la vie à l'école ainsi que le développement de nouveaux projets ;
- conseil des enfants de primaire :
Afin d'aider l'enfant à prendre conscience de ses actes, de ses erreurs et de leurs conséquences, une charte de vie est rédigée dans chaque classe en début d'année. Un conseil des enfants est organisé régulièrement afin que chaque enfant puisse s'exprimer par rapport à cette charte.
Ce conseil a pour but :

- de gérer des conflits
- de discuter sereinement avec les élèves de leurs angoisses
- d'entendre des élèves qui, par leur comportement perturbateur, voire violent, ont enfreint le règlement
- de discuter avec l'enfant de la sanction prise
- de veiller au respect des règles.
- Conseil des délégués du secondaire :

Parce que chacun est concerné par ce qui se passe dans l'institution qu'il fréquente, parce que la jeunesse est initiatrice de changement et parce qu'il est toujours possible d'améliorer le climat de l'école ou son quotidien, un conseil de délégués d'élèves se constitue au début de l'année scolaire. Son élection est organisée sur le mode démocratique (candidatures multiples sollicitées, vote par bulletins, scrutin secret).

Les délégués de classes coopèrent au Conseil de Participation et prennent conscience du fonctionnement de leur école. Une mise en place d'une véritable délégation d'élèves composée de trois Conseils (un par degré) et d'une assemblée générale est effectuée dès le début du mois d'octobre.

Les élèves, par le biais de leurs délégués, sont invités à se prononcer quant à l'organisation et au bon fonctionnement de l'école : adaptation du Règlement d'Ordre Intérieur et autres décisions qui les concernent. Les délégués rencontrent aussi l'équipe de direction pour lui soumettre des suggestions d'organisation ou d'aménagements internes.

Le conseil des délégués se réunit régulièrement. Le proviseur « préside » l'assemblée : il veille à la sérénité des débats, agit comme régulateur. Il favorise la prise de parole, aide à reformuler les avis ou demandes, encourage les initiatives et soutient la concrétisation des actions décidées par le conseil. Lors du conseil des délégués, un document est rédigé, reprenant les sujets abordés, les idées émises, les solutions envisagées, ...

Par ailleurs, une collaboration étroite est mise en place entre le titulaire de classe et le délégué. Un document est rédigé et conservé par le titulaire en préparation au conseil de classe.

d) en éduquant aux médias, à la santé et à la promotion des activités sportives

- En collaboration avec le CPMS, des séances d'éducation à la santé et à la vie affective sont mises en place ;
- Notre école fait partie du programme de distribution de fruits du service public de Wallonie. Un fruit est distribué dans chaque classe primaire tous les mercredis ;
- Sensibiliser l'élève à une alimentation saine en lui offrant le potage du jour préparé avec des légumes frais à la récréation les lundis, mardis, jeudis et vendredis ;
- En collaboration avec le centre de planning familial, des animations sur la confiance en soi et le respect sont mises en place ;
- Les élèves sont abonnés à différents quotidiens (JDE, Géo, Science & vie, ...);
- Pour favoriser l'autonomie de l'élève, chaque classe dispose d'un ordinateur relié à Internet ;
- Mise en place d'un carnet d'éducation physique en primaire afin de développer l'autonomie et responsabiliser l'enfant (respect, auto-évaluation, consignes de sécurité, gestion de son matériel, ...)
- Au secondaire, en collaboration avec l'ASBL « Repères » pour la prévention contre les assuétudes

e) en entretenant le devoir de mémoire

- Participation à la commémoration du 11 novembre ;
- Le 8 mai, une rencontre-débat entre les élèves de 5^{ème} année (enseignement général et qualifiant) et les associations patriotiques.

3.2. Deuxième axe : optimiser la communication entre les élèves, enseignants et parents

Il s'agit de développer, à tous les niveaux de contacts au sein de l'établissement, particulièrement au niveau des Professeurs / Élèves / Direction / Parents, une communication basée sur le dialogue, l'échange d'idées et l'écoute mutuelle.

➤ Suivi pédagogique et disciplinaire de l'élève

Suivi régulier de l'élève

Journal et classe et cahier de coordination

Pour que le suivi du cursus scolaire de l'élève soit optimal, les documents officiels que sont le journal de classe et le carnet de coordination sont utilisés afin de transmettre les informations, tant au niveau pédagogique que disciplinaire, allant de l'école vers les parents et inversement.

Le journal de classe mentionne :

- les communications de l'école aux parents
- les remarques disciplinaires

Le cahier de coordination mentionne :

- les arrivées tardives
- les justificatifs d'absence
- les autorisations de sortie (midi, fin de journée)
- les demandes d'autorisation pour absence exceptionnelle
- au 1^{re} degré, les résultats des interrogations et bilans

Communication des absences aux parents

Un SMS et/ou un courriel est/sont envoyé/s aux parents pour signaler une absence en matinée. Un courrier papier hebdomadaire récapitulatif est également envoyé.

Un courrier simple est envoyé à l'issue de 5 demis jours d'absences non justifiées.

Un courrier recommandé avec accusé de réception est adressé à la personne responsable au bout de 10 demis jours d'absences non justifiées.

Suivi disciplinaire

En cas de faits répétés ou graves au niveau disciplinaire, une entrevue avec Monsieur le Proviseur est organisée et les parents sont informés par courrier papier.

Réunion des parents et de l'équipe éducative

À titre d'exemples :

- en début d'année scolaire, réunions d'informations sur les méthodes utilisées et le fonctionnement de la vie en classe (enseignement fondamental)
- réunion des parents, après les sessions d'examens de septembre, décembre, juin, et à l'issue des première et deuxième périodes
- réunion sur l'adaptation des élèves de première commune et différenciée

➤ Présentation de l'école

Informations sur l'organisation du cursus

Une réunion de présentation des grilles horaire du deuxième degré est destinée aux élèves de deuxième année commune et supplémentaire et à leurs parents.

Une présentation similaire des grilles du troisième degré est prévue pour les élèves de quatrième secondaire, ainsi qu'une visite et une présentation des sections qualifiantes pour les élèves de deuxième secondaire.

Découverte de l'école et de ses activités

À titre d'exemples :

- semaine d'accueil des élèves de sixième primaire de l'entité
- classes ouvertes à l'intention des parents des futurs élèves de première secondaire
- petit déjeuner de rentrée pour les élèves de première année commune et différenciée et leurs parents, ainsi que les enseignants
- journée « Portes ouvertes »

- journée « Ateliers ouverts » (présentation des infrastructures des sections qualifiantes)

➤ **Communication intra-scolaire**

La communication intra-scolaire est réalisée par l'intermédiaire des valves qui doivent être consultées de manière régulière par les élèves.

Les membres de l'équipe de direction et les éducateurs référents sont présentés au moyen d'une photo facilitant leur identification.

Une écoute particulière est accordée par l'ensemble de l'équipe éducative aux élèves qui le souhaitent.

➤ **Communication numérique**

Le site internet de l'école comporte différentes informations sur l'établissement (sections, coordonnées, informations pratiques,...)

Des comptes Facebook (sections primaire et secondaire) présentent les différentes activités réalisées au sein de l'établissement.

Le site « École en ligne » permet aux parents de consulter les absences de leur(s) enfant(s), le dossier disciplinaire, les points de période, et de prendre rendez-vous pour une réunion des parents.

3.3. Troisième axe: veiller à la continuité pédagogique de la première maternelle à la sixième secondaire

➤ Dans l'enseignement fondamental :

L'accent est mis sur les activités communes entre élèves de 3^{ème} maternelle et de 1^{ère} primaire d'une part, de 6^{ème} primaire et du 1^{er} degré secondaire d'autre part, en vue de favoriser l'intégration harmonieuse des enfants dans chaque niveau.

Des activités centrées sur un thème commun aux trois années sont régulièrement organisées durant l'année scolaire pour accueillir les élèves de 3^{ème} maternelle en 1^{ère} primaire. Pour faciliter ce passage, la mise en place du cycle 5-8 ans se fait chaque semaine (un après-midi).

Des projets sont présentés par les enfants des classes primaires aux enfants de maternelle autour de thèmes variés (Fêtes, lecture d'un conte, ...)

Des ateliers « lecture », destinés aux élèves des classes maternelles sont organisés par les élèves de 1^{er} et 2^{ème} années primaires.

En fin d'année, les professeurs d'un niveau remettent systématiquement aux professeurs du niveau suivant des fiches relevant les compétences et difficultés de l'enfant afin d'assurer un suivi optimal de chacun.

L'enfant est suivi tout au long de sa scolarité. Des conseils de classe avec la direction, le titulaire, le futur titulaire et l'équipe du C.P.M.S. ont lieu en fin d'année afin de dresser le bilan pédagogique de chaque enfant.

Des dossiers de maintien en 3^{ème} maternelle ou d'année complémentaire en primaire sont tenus par les enseignants qui définissent des objectifs clairs et précis et mettent en place une pédagogie différenciée adaptée à chaque enfant.

Des séances de remédiation sont ainsi proposées aux enfants qui en éprouvent le besoin.

Chaque semaine, l'équipe éducative se réunit en concertation en grand groupe, en cycle ou intercycles, afin d'évaluer et garantir la continuité pédagogique.

✓ **Moyens spécifiques mis en œuvre pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire:**

Si un enfant est absent pendant une longue période, l'école s'organise avec les parents afin que ceux-ci puissent récupérer son travail.

Des cours de remise à niveau sont organisés au retour de l'élève. L'enseignant l'aide également à remettre ses cours en ordre.

Si un élève s'absente sans aucune raison valable, l'école convoque les parents pour envisager des solutions.

Si cette situation devient récurrente, le CPMS nous soutient et met en place des stratégies avec des partenaires tels que le SAJ ou le SPJ.

Au niveau des méthodologies, les mêmes manuels sont employés de la 1^{ère} à la 6^{ème} année primaire: « Lire que du plaisir » et « Eveil et moi ».

✓ **Choix pédagogiques et actions prioritaires mis en œuvre pour favoriser l'accueil des élèves à besoins spécifiques:**

- convention d'intégration avec les écoles de l'enseignement spécialisé de Lessines qui permet aux élèves éprouvant des difficultés d'obtenir des périodes supplémentaires d'aide de la part d'un enseignant mais également d'un(e) logopède;
- l'objectif principal des enseignants sera de conduire les élèves à s'approprier les socles de compétences en développant une pédagogie différenciée. Une fiche individuelle sur les progrès, les lacunes et les attentes de chaque élève est rédigée et le suit dans la classe supérieure;
- responsabiliser les élèves pour qu'ils soient acteurs de leurs progrès en définissant des objectifs simples et clairs en collaboration avec tous les partenaires (élève, enseignants, parents, logopède, CPMS).

✓ **Modalités d'organisation de l'année complémentaire**

La fiche individuelle de l'enfant sur ses progrès et ses lacunes permettra de cibler spécifiquement les compétences non acquises et d'axer ainsi cette année complémentaire sur les difficultés de l'élève tout en lui permettant de se dépasser dans les matières où il en est capable.

➤ Dans l'enseignement secondaire:

Accueil des élèves de 1ère année et transition primaire-secondaire

Chaque année, dans le courant du mois de janvier ou de février (en fonction des dates d'inscription dans le secondaire), l'équipe pédagogique propose aux élèves des classes de 6^{ème} primaire des écoles environnantes de participer à une véritable « immersion » dans l'enseignement secondaire. A cet effet, les élèves de 6^{ème} année se voient proposer des activités/cours par les professeurs du secondaire.

Ainsi qu'en début d'année scolaire, une période d'accueil de deux jours et demi permet aux élèves de faire connaissance avec leur nouvel environnement et de s'intégrer progressivement. Au programme :

- petit déjeuner commun : professeurs, équipe de direction, parents, élèves; formalités administratives (utilisation du carnet de coordination, du journal de classe, lecture et explication du ROI...)
- visite commentée de l'école (classes, administration, accès bâtiment, valves élèves, vestiaires de gym, escaliers, bureau des éducateurs, achat des tickets, réfectoire, sanitaires, fonctionnement de l'étude, limite de la cour, CPMS...)
- activités extérieures (activité sportive ainsi qu'une visite du centre historique et géographique de Lessines)
- clôture de la phase d'accueil par un repas chaud offert à tous les élèves de 1^{ère} année.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 8 du décret « Missions » du 24 juillet 1997, l'équipe pédagogique propose une série d'activités afin **de susciter le goût de la culture et de la créativité, de favoriser la participation à des activités culturelles et sportives** et ce, tout au long du cursus scolaire.

Chaque année sont mises sur pied les activités suivantes:

- Visite géographique et historique de la ville ;
- Activités en collaboration avec la bibliothèque communale ;
- Visite de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose ;
- Parcours guidé dans Bruxelles ;
- Visite de la vallée de la Dendre ;
- Visite des carrières ;
- Visite de la ville de Grammont et rencontres avec les correspondants d'une école néerlandophone ;
- **Visites** diverses en lien avec les différentes options ;
- Participation à au moins une représentation théâtrale en collaboration avec le Centre Culturel René Magritte ;
- Activités sportives (accrobranche, athlétisme, ...) ;
- Participation à différents concours.

L'éducation à la citoyenneté commence dès la 1^{ère} année du secondaire. Fin septembre, début octobre, après une période de « campagne électorale », sous l'égide des professeurs de Cours de Philosophie et de Citoyenneté, des délégués et co-délégués sont élus afin de représenter chaque classe.

Les délégués se réunissent au moins à six reprises au long de l'année scolaire en présence d'une personne ressource adulte (chef d'établissement, proviseur, éducateur ou enseignant).

Elèves à besoins spécifiques

Tant dans l'enseignement fondamental que secondaire suite à l'interpellation des parents et/ou du CPMS, des professeurs, un premier bilan est établi pour les élèves qui présentent des troubles de l'apprentissage.

Sur base de la concertation avec les parents et l'équipe éducative, il est établi une analyse des difficultés rencontrées par l'enfant en l'approfondissant par des épreuves complémentaires et l'avis d'autres intervenants consultés (logopèdes, médecins spécialistes, neuro-psychologues...). Des aménagements

raisonnables sont élaborés pour les différents intervenants en cernant les besoins spécifiques et les ressources de l'enfant.

En collaboration avec l'enseignement spécialisé, un protocole d'intégration peut être mis en œuvre. Cela permet à l'enfant de rester au sein de sa classe tout en bénéficiant des aides apportées par l'encadrement de l'enseignement spécialisé.

Actuellement, plusieurs enfants bénéficient de ce projet au sein de l'école et les résultats sont très probants.

Les transitions marquantes

Tous les moyens sont mobilisés pour favoriser la transition entre l'enseignement primaire et secondaire d'une part, les 3^{ème} et 4^{ème} secondaires d'autre part.

Dans le but de faciliter la bonne intégration de chaque élève tout au long de son parcours scolaire, l'école organise régulièrement un bilan des compétences réellement acquises par l'enfant, particulièrement lors du passage de l'enseignement primaire vers le secondaire et de la 3^{ème} vers la 4^{ème} année du secondaire.

Une étroite collaboration et concertation est mise en place entre les instituteurs et les professeurs de l'année suivante. L'établissement dispose ainsi, pour chaque élève, d'un bilan global permettant de déterminer les renforcements et les approfondissements nécessaires à l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances.

Dans le courant de l'année, des réunions d'information sur les études sont organisées pour présenter les grilles-horaires de 3^{ème} et de 5^{ème} années.

Après avoir proposé les grilles de 3^{ème} année à tous les élèves de 2^{ème} année, et celles de 5^{ème} aux élèves de 4^{ème}, des réunions entre les membres de l'équipe pédagogique, l'équipe du CPMS et les parents sont organisées afin de répondre aux différentes interrogations des élèves et des parents.

Une journée est également consacrée aux élèves de 6^{ème} afin de leur présenter les études supérieures universitaires ou non universitaires. Des

ateliers d'informations sur les études supérieures sont assurés par des représentants d'Universités ou de Hautes Ecoles.

3.4. Quatrième axe : valoriser les filières qualifiantes

Parallèlement aux études générales, il existe d'autres orientations scolaires.

Nous nous situons dans un type d'établissement riche et varié qui offre un enseignement général, technique et professionnel de qualification.

L'enseignement qualifiant prend une part de plus en plus importante de notre population globale. Lors des activités diverses de présentation de notre enseignement aux parents, aux élèves, la direction et l'équipe éducative font de l'orientation vers les filières qualifiantes un **choix positif**.

Les classes du qualifiant sont associées aux classes du général lors d'activités culturelles, sociales et récréatives.

**Les options du qualifiant offrent une grande possibilité d'offre d'emploi.
(Métiers en PÉNURIE !!!)**

Orientation des élèves dans leur projet de vie :

DI - Technique de qualification - Sciences appliquées

Activités pédagogiques et inter-pluridisciplinaires :

- Pratiques de laboratoire (9h/semaine)
- Visite de sites à finalité scientifique (Musée des Sciences, le Pass, Technopolis, Printemps des Sciences,...)
- Réalisation de projets scientifiques (Maquettes, présentations,...).

Objectif visé :

- Première approche de l'attitude au laboratoire et de la démarche scientifique.

DS - Technique de qualification - Opticien.ne

Activités pédagogiques et inter-pluridisciplinaires :

- Stages en entreprise en 5^e et 6^e (4 semaines minimum) répartis sur deux ans.
- Prolongation du stage en 7^e (4 semaines minimum répartie sur une année)
- Epreuves de qualification réparties sur trois ans (2 épreuves annuelles).
- Visite de diverses entreprises (Salon de l'optique SILMO, Netoptic, Deceunynck,...)

- Divers projets pédagogiques mis en place tout au long de l'année (Tests de vue en collaboration avec le CPAS, petites réparations diverses, présentation de l'option aux classes de primaires et secondaires,...).

Objectifs visés :

- Lors des stages, les élèves sont amenés à appliquer les notions théoriques et pratiques dans un cadre concret et professionnel.
- Les épreuves de qualification permettent aux élèves de valoriser leurs compétences de manière transversale (Intégration de l'ensemble des cours généraux et techniques).

Débouchés :

Fin de 6^e :

- Optique (Employé dans le domaine de l'optique).
- Obtention du CESS et possibilité de poursuivre des études.
- Certificat de qualification

Fin de 7^e :

- Opticien.ne
- Diplôme de gestion

DS -Technique de qualification - Assistant.e pharmaceuticotechnique

Activités pédagogiques et inter-pluridisciplinaires :

- Stages en entreprise (4 semaines minimum) répartis sur deux ans.
- Epreuves de qualification réparties sur deux ans (2/an).
- Visite de diverses entreprises (Boiron, Pranarom, Baxter,...).
- Divers projets pédagogiques mis en place tout au long de l'année (Tests de glycémie prise de tension en collaboration avec le CPAS, présentation de l'option aux classes de primaires et secondaires,...).

Objectifs visés :

- Lors des stages, les élèves sont amenés à appliquer les notions théoriques et pratiques dans un cadre concret et professionnel.
- Les épreuves de qualification permettent aux élèves de valoriser leurs compétences de manière transversale (Intégration de l'ensemble des cours généraux et techniques).

Débouchés :

Fin de 6^e :

- Assistant pharmaceuticotechnique
- Certificat de qualification
- Obtention du CESS et possibilité de poursuivre des études.

DI - Professionnel - Mécanique polyvalente

Activités pédagogiques et inter-pluridisciplinaires :

- Visite de diverses entreprises (Cup, Holcim, Moreels,...)
- Visite d'EuroSkills (compétition européen de compétences pour les jeunes de moins de 25 ans visant la promotion des métiers) des élèves de 2^e secondaire avec le soutien de l'IPIEQ. L'Athénée Royal René Magritte a adhéré au plan de l'IPIEQ, chambre enseignement du Bassin EFE (Enseignement, formation, emploi) de Wallonie Picarde.

Objectifs visés :

- Les visites des entreprises permettent de visualiser la diversité des corps de métiers.

DS - Professionnel - Mécanicien.ne d'entretien

Activités pédagogiques et inter-pluridisciplinaires :

- Stages en entreprise (6 semaines minimum) répartis sur deux ans.
- Visite de diverses entreprises (Cup, Holcim, Moreels,...)
- Techno-Campus : Structure mettant à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants de l'enseignement qualifiant, des équipements phares et évolutive (mini-usines).

Le but est de favoriser l'intégration des jeunes en les rendant le plus autonome possible dans la pratique de leur futur métier (Favoriser la transition école-industrie). Possibilité de certification.

- Epreuves de qualification réparties sur deux ans (2/an).
- Divers projets pédagogiques mis en place tout au long de l'année (Réparation et entretien du matériel scolaire, présentation des ateliers aux classes de primaires et secondaires,...).

Objectifs visés :

- Lors des stages, les élèves sont amenés à appliquer les notions théoriques et pratiques dans un cadre concret et professionnel.

- Les visites des entreprises permettent de visualiser la diversité des corps de métiers.
- La visite de Techno-campus permet de se familiariser avec les avancées technologiques du secteur et également de développer de nouvelles compétences.
- Les épreuves de qualification permettent aux élèves de valoriser leurs compétences de manière transversale (Intégration de l'ensemble des cours généraux et techniques).

Débouchés :

- Mécanicien dans toute entreprise industrielle (Lutosa, Cup (Carrière de Lessines) , Baxter, Industries textiles,...)
- Soudeur
- Usineur
- Technique en pneumatique et hydraulique

3.5. Cinquième axe: sensibiliser l'adulte de demain a la problématique environnementale

Notre terre est mal en point. Sa santé est en péril : l'épuisement des ressources naturelles, la déforestation, les dérèglements climatiques et écologiques sont des sujets mondiaux qui peuvent sembler parfois éloignés de nos préoccupations quotidiennes.

Tous ensemble, professeurs, éducateurs, élèves, nous pouvons:

- réduire l'impact écologique de la consommation au moyen de projets concrets suscitant la motivation des participants;
- sensibiliser au respect de l'environnement et de la biodiversité.

Les jeunes sont initiés à l'environnement et au développement durable (ErEDD). Il ne s'agit pas d'une nouvelle matière, mais d'une application des missions de l'école dans la sensibilisation des élèves à l'état du monde au niveau écologique, à travers des enjeux locaux, régionaux et planétaires.

Projets:

- Installation de poubelles sélectives et instauration d'habitudes de tri rigoureux : le recyclage des déchets est l'affaire de tous ;
- Visite des firmes ISTA, IPALLE, station d'épuration IDEA ;
- Au quotidien, mise en place d'actions concrètes visant à sauvegarder l'environnement : propreté des locaux, de la cour de récréation, du réfectoire ; lutte contre le gaspillage énergétique (chaleur, électricité), le gaspillage de l'eau ;
- Analyse des énergies renouvelables ou non ;
- À l'échelle de l'école, agir pour la planète : établir un plan d'action, le mettre en place et l'évaluer ;.
- Sensibilisation à la diminution des dépenses énergétiques ;
- Sensibilisation à la réduction des déchets ;
- Allier l'écologie et la santé.

3.6. Sixième axe: ouvrir à la culture, au monde extérieur et à la valorisation du patrimoine

Cet axe cherche à développer l'identité du jeune dans son appartenance au vivant, à son histoire, à son patrimoine culturel, linguistique, littéraire et artistique.

- Développer la curiosité et l'intérêt des élèves pour le livre, pour la littérature et l'actualité et encourager la lecture chez les élèves du fondamental au secondaire ;

Animation lecture - Versele - développer la curiosité des élèves pour le livre dès la 5e primaire

Liens avec la bibliothèque communale

Projet bibliothèque à l'école - revues abonnements

Rencontres avec les auteurs dans le fondamental et le secondaire

Participation à des concours Prix Lycéens - Prix Quarz

- Conscientiser les élèves à leur ancrage dans le milieu proche (naturel, patrimonial et associatif)

Balade découverte de la ville en 1re

Liens avec les associations et centres culturels locaux (Bibliothèque communale, HNDR,

Less' Art, Maison de la Laïcité, Centre culturel de Lessines, Cercle de généalogie et d'histoire, Associations patriotiques, ...)

- Sensibiliser, intéresser et initier les jeunes à différentes disciplines artistiques : beaux-arts, théâtre, cinéma, musique

Visite aux musées / expos

Participation à des spectacles de théâtre

Initiation aux arts au sein de différents cours : français, latin, histoire, sciences, mathématiques...

Montage de pièces de théâtre

Projets Arts à l'école (Ekla)

Participation au concours Clip-Clap

Participation au concours du prix des Lycéens

Organisation de cinéclubs

- Ouvrir les élèves au monde extérieur par des excursions, des voyages pédagogiques, des séjours linguistiques immersifs.
- Développer la conscience citoyenne en sensibilisant les jeunes aux droits humains et à la démocratie, à la réflexion critique et à la pratique du débat philosophique.

Délégués de classe

Conseil communal des jeunes

Participation aux manifestations patriotiques (11 nov, 8 mai)

Projets axés sur la « démocratie » : liens avec Amnesty International.

Concours de dissertation « Auschwitz »